



CONGRÈS ANNUEL

**Les professeures et les professeurs de droit,  
la liberté de pensée et la liberté d'expression**

Programme

Château Vaudreuil  
Du 20 au 22 avril 2018

## Table des matières

L'horaire du vendredi	3
L'horaire du samedi	3
L'horaire du dimanche	6
Le comité organisateur	6
Les entités universitaires participantes	7
Les commanditaires	8

---

## Le vendredi 20 avril

---

### 17 h à 19 h :

Verre de l'amitié, dans la suite 217 de l'hôtel

### 19 h à 21 h :

Dîner libre

---

## Le samedi 21 avril

---

### À partir de 7 h :

Petit-déjeuner (restaurant Villa d'Este)

### 8 h 30 – 9 h :

Accueil des participants (salle Félix-Leclerc)

### 9 h :

Mot de bienvenue de la part de **Benoît Pelletier** – président 2017 et 2018 de l'APDQ et professeur titulaire à la Faculté de droit (Section de droit civil) de l'Université d'Ottawa – et présentation du conférencier d'honneur.

Conférence d'ouverture par **Pierre Trudel**, professeur titulaire, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal

Mot de remerciement de la part de **Céline Lévesque**, doyenne de la Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

### 10 h – 10 h 15 : Pause

**10 h 15 – 12 h :** Bloc 1

***Les professeures et les professeurs de droit, la liberté de pensée et la liberté d'expression***

Les universités constituent dans l'imaginaire collectif des lieux particulièrement propices à la valorisation de la liberté de pensée et de la liberté d'expression. En effet, les institutions universitaires reconnaissent à leurs membres, et en particulier aux professeurs, des droits qui leur permettent d'exprimer et de diffuser très librement leurs idées dans le cadre de leur enseignement et de leurs recherches (au travers en particulier de la liberté académique). Le Congrès de l'APDQ sera, cette année, l'occasion de discuter de l'importance de la promotion et de la protection de la liberté de pensée et de la liberté d'expression au sein des universités, mais également de leurs modalités d'exercice et des exigences et limites qui peuvent les accompagner.

Président de séance :

**Thomas Burelli**, professeur adjoint, Université d'Ottawa (Section de droit civil)

Présentateurs et présentatrices :

**Louis-Philippe Lampron**, professeur titulaire, Université Laval

**Margarida Garcia**, professeure agrégée et vice-doyenne à la recherche et aux communications, Université d'Ottawa (Section de droit civil)

**Vincent Forray**, professeur, Université McGill

**Elise Hansbury**, professeure substitut, Université du Québec à Montréal

**Pierre Noreau**, professeur, chercheur au Centre de recherche en droit public, Université de Montréal

**Charles-Maxime Panaccio**, professeur agrégé, Université d'Ottawa (Section de droit civil)

**12 h – 13 h 30 :** Déjeuner (salle Lotbinière)

**13 h 30 – 14 h :** Bloc 2

Cette décennie a été marquée par le développement fulgurant des réseaux sociaux permettant une divulgation toujours plus grande des informations personnelles. Dans ce contexte, **M<sup>e</sup> Andréa Isabelle-Roy** identifiera les principaux enjeux juridiques que posent les médias sociaux : cyber intimidation, diffamation sur les médias sociaux et Facebook comme

moyen de preuve. Les participants seront amenés à mieux comprendre les risques et les conséquences qui peuvent découler de l'utilisation des réseaux sociaux.

**14 h 15 – 16 h : Bloc 3**

Cet atelier, animé par les professeurs **Vincent Caron** et **Audrey Ferron Parayre**, sera l'occasion de discuter de la réalité universitaire dans les facultés de droit. Différents thèmes seront abordés, tels que la santé mentale des étudiants, la consommation de drogue/médicaments et la performance académique, la violence sexuelle, les mesures d'accommodements, l'intégrité académique ainsi que les demandes de révision de notes. Ces thèmes touchant l'ensemble des membres de l'APDQ reviennent constamment dans l'actualité.

**16 h – 18 h : Temps libre**

**18 h : Cocktail (salle Harwood)**

**19 h : Banquet et remise des prix (salle Lotbinière)**

---

## Le dimanche 22 avril

---

### À partir de 7 h :

Petit-déjeuner (restaurant Villa D'Este)

### 10 h – 11 h 30 :

Assemblée générale de l'APDQ (suite 217)

Bon congrès !

---

### Le comité organisateur du congrès :

- Benoît Pelletier, président
- Vincent Caron, secrétaire-trésorier
- Line Bissonnette, gestionnaire
- Sophie Fréchette, agente de communication

### Les représentants des entités partenaires :

- Johanne Poirier, Université McGill
- Gaële Gidrol-Mistral, Université du Québec à Montréal
- Christine Vézina, Université Laval
- Marie-Ève Couture-Ménard, Université de Sherbrooke
- Konstantia Koutouki, Université de Montréal

## Les entités partenaires :

- Département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal
- Faculté de droit de l'Université de Montréal
- Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke
- Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa
- Faculté de droit de l'Université Laval
- Faculté de droit de l'Université McGill



## Les commanditaires :

- SOQUIJ
- Éditions Yvon Blais
- L'Association canadienne des professeurs de droit
- Centre d'accès à l'information juridique
- Ministre de la Justice du Québec
- Institut canadien d'administration de la justice
- Wilson & Lafleur



**CIAJ ICAJ**

Canadian Institute  
for the Administration  
of Justice

Institut canadien  
d'administration  
de la justice

Listening. Learning. Leading.

Écouter. Apprendre. Inspirer.



THOMSON REUTERS

ÉDITIONS  
YVON BLAIS

**CALT | ACPD**

CANADIAN ASSOCIATION OF LAW TEACHERS  
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS DE DROIT



CENTRE D'ACCÈS À  
L'INFORMATION JURIDIQUE



**Stéphanie Vallée**

Ministre de la Justice et Procureure générale  
Députée de Gatineau



Québec 



**Le comité organisateur du congrès de  
cette année vous souhaite une  
excellente fin de semaine !**